



MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE LA NOTE
DE FRANCE STRATÉGIE
Dynamique de l'emploi
dans les métropoles et territoires
avoisinants

Dossier Professeur



Agathe ROY

Professeur de sciences économiques et sociales,
Académie de Versailles



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Cécile Altaber et Boris Le Hir

30 novembre 2017

francestrategie.gouv.fr



Les notes d'analyse de *France Stratégie* sont des ressources que l'on peut proposer aux élèves et mobiliser dans le cadre du traitement des programmes de sciences économiques et sociales. Elles traitent de sujets qui mettent en évidence des enjeux économiques et sociétaux qui entrent en résonance avec ce qui est enseigné.

Les activités proposées ci-dessous à partir de la note d'analyse « Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants » ont pour objectif d'étendre ou d'approfondir certaines connaissances et de travailler des savoir-faire (*La note d'analyse, France Stratégie, n°64, 30 novembre 2017*). À partir de la lecture et de l'analyse de documents d'experts, il s'agit de travailler de courts exercices qui éveilleront la curiosité des élèves sur des points d'actualité et les inviteront à s'interroger sur les résultats des politiques publiques. Les activités ci-dessous n'ont pas l'ambition d'utiliser chaque élément de la note de France Stratégie ; elles constituent un guide pour s'approprier les principaux enjeux qu'elle met en exergue.

Cette proposition de mise en activité a été pensée de manière modulaire, dans un souci à la fois de liberté et de différenciation pédagogiques. Elle pourrait comporter trois premières phases distinctes et pourrait se prolonger avec une quatrième, voire une cinquième phase.

LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE LA NOTE

1 - Sensibilisation en classe et problématisation à partir d'un document iconographique, permettant de préparer la lecture de la note et de faire émerger une ou des problématiques (proposition d'une sensibilisation restreinte ou étendue - **20 minutes environ en classe collectivement à l'oral** à la veille du travail de lecture de la note à la maison)

2 - Lecture de la note et réalisation du quiz de vérification de sa compréhension (**travail personnel en dehors de la classe** - informer les élèves qu'au minimum une heure de travail est nécessaire)

3 - Correction collective du quiz, puis en groupe réalisation d'exercices de première approche ou de deuxième approche (**une séance de 55 minutes**). Le professeur peut effectuer un choix selon les besoins identifiés et envisager un travail différencié selon les élèves. Les exercices qui ne seront pas traités en classe peuvent faire l'objet d'un travail à la maison.

Ce qui différencie les exercices de première approche et ceux de deuxième approche : les exercices de première approche permettent d'approfondir la compréhension de la note à partir des enjeux qu'elle met en relief.

Les exercices de la deuxième approche visent à prolonger la réflexion et l'analyse à partir de la lecture et de l'interprétation d'un document statistique plus complexe présent dans la note ou en exploitant d'autres supports (l'étude d'un document vidéo d'experts ; une recherche documentaire à partir de sites institutionnels qui nécessite une connexion internet).

4 - Entraînement optionnel à l'EC2 à partir de l'étude d'un document statistique de la note qui n'est pas mobilisé dans les exercices de première ou de deuxième approche (**1 séance de 55 minutes environ ou travail à la maison**).

5 - Approfondissement éventuel à partir d'un exercice portant sur une autre note d'analyse de France Stratégie, ou par un nouvel exercice de type EC2, ou se fondant sur des lectures complémentaires (**1 séance de 55 minutes environ ou travail à la maison**).



Référence au programme de SES en terminale

Cette note fait références à de nombreuses notions du programme.

**Note de France Stratégie : Programme de SES
Dynamique de l’emploi en classe de terminale
dans les métropoles et les territoires avoisinants**

Notions

Savoir-faire

Identification des moteurs de croissance dans les métropoles

Science économique
1. Croissance, fluctuations et crises.
1.1. Quelles sont les sources de la croissance économique ?

PIB, investissement, progrès technique, croissance endogène, productivité globale des facteurs, productivité

Lecture d’une note d’analyse, état des lieux économiques sur un sujet.

Lecture et analyse de documents statistiques de nature variée

Impact des choix de localisation des entreprises (à relier aux notions de pôle de compétitivité, compétitivité hors-prix)

Science économique
2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne.
2.1. Quels sont les fondements du commerce international et de l’internationalisation de la production ?

Compétitivité hors-prix, firmes multinationales, spécialisation.

Entraînement à l’EC2 (deuxième partie de l’épreuve composée au baccalauréat : « Présentation et étude d’un document »)

Dans le cadre de cette mise en activité plus spécifiquement :

Inégalités territoriales ; cumul des handicaps de certaines régions en écho à la problématique de l’exclusion

Sociologie
1. Classes, mobilité et stratification sociale.
1.1. Comment analyser la structure sociale ?

Inégalités économiques, inégalités sociales, catégories socioprofessionnelles

- Lecture de cartes, de diagrammes en bâtons

- Analyse d’interviews d’experts sous forme de vidéo

Présentation des moyens et outils des pouvoirs publics ; interrogation sur l’orientation de l’action publique à mener

Regards croisés
1. Justice sociale et inégalités :
1.1. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

Égalité, services collectifs, fiscalité, prestations et cotisations sociales, redistribution

- Identification des enjeux de la dynamique d’emploi et des effets d’entraînement inégaux sur les territoires

- Mise en évidence de l’importance de l’action publique et de son évaluation

Présentation de la dynamique de l’emploi et des inégalités territoriales

Regards croisés
2. Travail, emploi, chômage.
2.2. Quelles politiques pour l’emploi ?

Taux de chômage, taux d’emploi, qualification salariat, précarité, pauvreté

Mots-clés de la note :

métropoles, diffusion de la croissance, territoires, emploi, réforme territoriale, dynamique métropolitaine

L’exploitation de la note d’analyse peut aussi s’inscrire dans une démarche de travail interdisciplinaire avec l’enseignement de géographie de terminale, dans le cadre du module « Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires », par exemple au sein du thème 1 (introductif) « Clés de lecture d’un monde complexe : Des cartes pour comprendre le monde » (cf. carte 1 page 1 ; carte 2 page 3 et carte 3 page 10 de la note).



Prérequis

L'étude de la note d'analyse permet également l'exploitation d'acquis du programme de première en SES.

**Note de France Stratégie :
Dynamique de l'emploi
dans les métropoles et les
territoires avoisinants**

Mise en évidence de certains
effets d'agglomération sur les
territoires environnants ;
pôles de compétitivité

Évaluation des politiques
publiques

**Programme de SES
en classe de terminale**

Science économique
**3. La coordination par le
marché**
3.4. Quelles sont les princi-
pales défaillances de marché ?

Regards croisés
Action publique et régulation
I. Comment l'Etat-Providence
peut-il contribuer à la justice
sociale ?
II. Comment un phénomène
social devient-il un problème
public ?

Notions

Externalités, biens collectifs

Solidarité
Agenda politique, action
publique

Sensibilisation et problématisation

Sensibilisation

Il est recommandé de procéder progressivement ; les différents points proposés sont à traiter successivement. Selon les cas, il est possible de restreindre la sensibilisation aux quatre premiers points (*Base de la sensibilisation*), ou de la prolonger avec les deux derniers points (*En complément*).

À l'issue de la sensibilisation, il s'agira de faire émerger la ou les problématiques.

Problématiques identifiées

- Certaines métropoles semblent afficher un dynamisme en termes d'emploi et avoir un effet d'entraînement sur les territoires avoisinants. Pourtant on constate des disparités entre les métropoles. Leur capacité de rayonnement sur un territoire n'est pas toujours observée.
- Le constat de fortes inégalités territoriales au niveau de l'emploi, liées à celui de mutations structurelles et d'évolutions conjoncturelles de l'économie et de la société française, posent la question de l'intervention des pouvoirs publics (politique de l'emploi, création de pôles de compétitivité, etc.).



SENSIBILISATION ET PROBLÉMATISATION

Sensibilisation



Il est recommandé de procéder progressivement, les différents points proposés étant à traiter successivement. Selon les cas, il est possible de restreindre la sensibilisation aux quatre premiers points (*Base de la sensibilisation*), ou de la prolonger avec les deux derniers points (*En complément*).

Base de la sensibilisation

- Décrivez le document iconographique.
- Quelles inégalités entre le centre de la métropole et sa périphérie met-il en évidence ?
- Élargissez le constat établi à l'ensemble de la région dans laquelle se trouve la métropole.
- Commentez le terme « fracture » qui figure dans la source du document (en le déclinant en fracture économique et sociale et en recherchant les principales causes).

En complément

- En quoi une action publique (action des pouvoirs publics) peut-elle être nécessaire à la réduction des inégalités entre les territoires ?
- Quels pourraient être les objectifs et les outils de l'action des pouvoirs publics pour réduire ces inégalités ? Pour répondre vous pouvez vous appuyer sur le chapitre 2 « Comment un phénomène social devient-il un problème public ? » du thème de Regards croisés « Action publique et régulation » du programme de première.

Problématisation

Quelle(s) problématique(s) proposeriez-vous ?



SYNTHÈSE DE LA NOTE

Elle peut être communiquée à l'issue de la correction du quiz.

On assiste aujourd'hui à une forte concentration de la croissance de l'emploi dans les métropoles, principalement en Île de France et dans les grandes villes françaises étudiées dans cette note : Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse. Désindustrialisation relative et tertiarisation sont des facteurs structurels qui expliquent en partie les disparités entre les métropoles et le reste du territoire. La surreprésentation et la sous-représentation de métiers plus ou moins favorables en termes de croissance de l'emploi sur les différents territoires manifestent l'existence d'inégalités entre les métropoles et les territoires avoisinants. Le niveau des qualifications dans les métropoles où se concentrent plus souvent emplois, pôles de recherche et de formation ainsi que réseaux d'entreprises évolue différemment, accentuant les inégalités territoriales.

Dans ce contexte, la réforme territoriale engagée en 2014 (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles de 2014, loi portant sur la nouvelle organisation des métropoles de 2015) a confié davantage de compétences aux métropoles, leur assignant notamment une mission de contribution au développement des territoires environnants.

¹ Cette étude se concentre sur douze métropoles parmi les 22 dénombrées au 1^{er} janvier 2018¹. Elle conduit à s'interroger sur l'influence des métropoles sur la croissance économique française et la création d'emplois, ainsi qu'à l'échelle régionale, sur l'identification d'effets d'entraînement potentiels de la métropole sur les territoires avoisinants.

² Le concept de métropole revêt plusieurs sens. La métropole au sens de commune, principale ville d'une région ou d'un Etat, est à distinguer de la métropole administrative (forme d'intercommunalité la plus intégrée, établissement public de coopération intercommunale), elle-même distincte de la métropole économique définie par l'aire urbaine, « ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci »². (cf. lexique sur les fondamentaux de la note proposé ci-dessous).

Les métropoles sont en effet source de croissance de l'emploi, offrant de meilleurs résultats que ceux enregistrés en moyenne sur l'ensemble du territoire national. Il convient toutefois de les différencier, puisque toutes ne sont pas dans une même dynamique et que leur dynamisme n'est pas nécessairement associé à une forte dynamique des territoires avoisinants.

Au sein des métropoles définies par les aires urbaines on observe systématiquement une croissance de l'emploi plus forte dans les couronnes que dans les centres villes (croissance par les franges des métropoles). En revanche la dynamique de l'emploi dans les territoires plus éloignés est beaucoup plus variable.

En effet, certaines zones d'emploi métropolitaines partagent leur dynamique avec les zones avoisinantes : c'est le cas de Lyon, Nantes, Marseille, et dans une moindre mesure de Bordeaux et Rennes. D'autres se développent en relatif isolat : Lille, Toulouse, Montpellier. Grenoble et Strasbourg présentent quant à elles une dynamique d'emploi inversée, plus forte dans les territoires avoisinants qu'au centre. Enfin les territoires de Nice et Rouen apparaissent à la peine sur le plan de l'emploi.



Cette note tend à mettre en cause l'idée que la métropolisation entraînerait systématiquement le développement des territoires avoisinants en termes d'emploi. Mais il s'agit avant tout d'envisager chaque métropole dans sa singularité, aucune ne se conformant à une quelconque loi économique. Enfin, les auteurs de la note nous invitent à une certaine prudence dans les commentaires que l'on peut émettre sur l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre, précisant la nécessité de réaliser d'autres études pour poursuivre l'analyse.



Objectifs de la mise en activité

- Mettre en évidence les inégalités entre les territoires en termes d'emploi et expliquer les effets d'entraînement potentiels entre métropoles et territoires avoisinants.
- Évaluer l'action publique en mesurant l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre.

RÉALISATION D'UN QUIZ À L'ISSUE DE LA LECTURE DE LA NOTE

Le lexique présenté ci-dessous peut être utile à la lecture et la compréhension de la note

Lecture de la note et identification de mots-clés ou idées principales

1

Reliez les lois et dates à leurs objectifs.

LOIS ET DATES

A. 2014 :

Loi Modernisation de l'Action publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM)

B. 2015 :

Loi Nouvelle Organisation du Territoire de la République (NOTRe)

C. 2016 :

Pacte État-Métropoles

OBJECTIFS

1. Compétence de développement et d'aménagement économique, social et culturel attribuée aux métropoles

2. Création du statut des métropoles

3. Mission donnée aux métropoles de contribuer au développement du territoire environnant et de travailler avec l'État central sur des projets d'innovation importants



2 Relier les différentes administrations territoriales à leurs compétences

A. Métropoles	1. Équilibre territorial
B. Régions	2. Solidarité et cohésion sociale
C. Départements	3. Soutien à la croissance économique

3 Quels critères sont retenus par le laboratoire de recherche *ÉconomiX* pour l'étude des douze métropoles choisies pour l'étude ?

- A. Capacité d'entraînement (de rayonnement) des métropoles sur les territoires qui les entourent
- B. Patrimoine historique
- C. Critères démographiques
- D. Critères d'activité économique
- E. Superficie

4 Quels sont les 4 secteurs, désignés par les auteurs de la note comme les « secteurs de la base compétitive », contribuant à la « surperformance » des métropoles françaises ?

- A. le transport de marchandises
- B. le service aux entreprises
- C. l'artisanat
- D. l'industrie manufacturière
- E. le travail du bois

5 Reliez chaque élément de terminologie de la première colonne avec ce qui le caractérise dans la deuxième colonne.

La terminologie utilisée pour caractériser le lien entre métropole et territoires avoisinants

1. Territoires en difficulté

2. Isolot

3. Dynamique inversée

4. Dynamique partagée

Les différences de liens entre métropole et territoires avoisinants

1. Co-développement avec les territoires à proximité

2. Absence de partage avec les territoires environnants

3. Dynamique de l'emploi dans les territoires avoisinants supérieure à celle de la métropole

4. Dynamique de l'emploi défavorable à la fois à celle des territoires environnants et à celle de la métropole



6 Le fait que la zone d'emploi de Lyon et ses zones d'emploi contiguës connaissent une forte dynamique de sa zone d'emploi s'explique par :

- A.** Des effets de structure (en lien avec la spécialisation sectorielle : le poids des secteurs dynamiques ou des secteurs qui accusent des pertes d'emploi) favorables.
- B.** Des effets locaux (résiduels, qui ne dépendent pas de la spécialisation sectorielle) en termes de croissance de l'emploi forts.
- C.** Des effets locaux (résiduel, qui ne dépendent pas de la spécialisation sectorielle) en termes de croissance de l'emploi faibles.

7 Comment expliquer le fait que la métropole de Nice connaisse une croissance de l'emploi inférieure à celle de la moyenne nationale ?

- A.** L'effet local (résiduel) en termes de croissance de l'emploi est fort.
- B.** L'effet local (résiduel) en termes de croissance de l'emploi est négatif.
- C.** L'effet de structure n'est pas favorable.

Exercices possibles

A. LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI DANS LES MÉTROPOLES

Première approche à partir du graphique 1 page 5 : Taux de croissance annuel moyen de l'emploi selon le périmètre entre 1999 et 2014 (à titre indicatif : 20 minutes environ).

A. Présentez le document.

B. En prenant l'exemple d'une « métropole s'inscrivant à l'intérieur d'un pôle urbain, lui-même inséré dans une aire urbaine plus large » (exemples : Bordeaux, Grenoble, Lyon et Toulouse - cf. note), construisez un schéma qui permette de distinguer zone d'emploi, aire urbaine, couronne de l'aire urbaine, pôle urbain et métropole administrative (en vous référant à la carte 2, page 3 « Les différents périmètres des métropoles »).

Indications : Le pôle urbain regroupe la ville-centre et sa banlieue ; la couronne périurbaine regroupe les communes « attirées » par le pôle urbain ; l'aire urbaine englobe le pôle urbain et la couronne périurbaine ; la zone d'emploi désigne un espace géographique plus vaste.

C. Comparez la croissance de l'emploi au sein de la zone d'emploi de la moyenne des métropoles à la croissance de l'emploi de la France (à l'aide de données statistiques et d'outils statistiques appropriés). Que constatez-vous ?

D. Mettez en évidence des inégalités entre les métropoles témoignant d'une dynamique de l'emploi à plusieurs vitesses, c'est-à-dire présentant des croissances de l'emploi différentes.



Deuxième approche, pour aller plus loin : à partir de la vidéo « Pourquoi certains territoires réussissent mieux que d'autres ? ». Interview de Boris Le Hir, expert au département économique de France Stratégie

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/dynamique-de-lemploi-metropoles-territoires-avoisnants>

(durée de la vidéo : 5min20s – traitement de l'exercice à titre indicatif : 15 minutes environ)

- A. Selon Boris Le Hir par quoi est caractérisé le « phénomène métropolitain » ?
- B. Quels métiers affichant un fort dynamisme d'emploi sont surreprésentés dans les métropoles ?
- C. Quels métiers affichant un faible dynamisme d'emploi sont sous-représentés dans les métropoles ?
- D. Quels pourraient être les déterminants de la croissance de l'emploi sur les territoires ?

B. LES DÉTERMINANTS DE LA LOCALISATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Première approche à partir de l'encadré 3 page 4 : Les déterminants de la dynamique métropolitaine (à titre indicatif : 15 minutes environ).

1

Présentez les « gains d'agglomération » dans le tableau ci-dessous.

LES EFFETS DES «GAINS D'AGGLOMÉRATION»	AVANTAGES ATTENDUS



2 **Rappelez la définition du concept d'externalité. Quelles peuvent être les externalités négatives de la concentration géographique des personnes et des activités sur un même territoire ?**

Deuxième approche, pour aller plus loin. A partir de l'exemple d'un pôle de compétitivité comme celui de Paris-Saclay (à titre indicatif : 20 minutes environ).

Paris-Saclay est un pôle de compétitivité encore en cours d'aménagement, parfois désigné en économie par le terme anglais « cluster », qui désigne un regroupement sur un territoire donné d'entreprises, de centres de recherche, d'infrastructures diverses qui créent un effet de synergie. Il est situé en région parisienne (sur les départements de l'Essonne et des Yvelines). Il s'inscrit dans la démarche du Grand Paris, qui désigne le projet d'une métropole d'importance mondiale, comprenant de grands pôles économiques au sein de la grande aire urbaine parisienne et un réseau de transport développé.

- A.** Définissez la notion de pôle de compétitivité et identifiez les enjeux de la politique de pôle de compétitivité française. Vous trouverez à partir du lien <http://competitivite.gouv.fr/politique-des-poles-471.html> l'explication de ce qu'est un pôle de compétitivité, phénomène s'inscrivant dans le processus de métropolisation.
- B.** Effectuez une recherche documentaire sur le pôle de compétitivité Paris-Saclay, notamment à partir du site du Grand Paris : <http://www.grand-paris.jll.fr/fr/projet-grand-paris/clusters/cluster-plateau-de-saclay/>
- C.** Pourquoi les pouvoirs publics cherchent-ils à favoriser les capacités d'innovation dans le cadre de leur politique de pôle de compétitivité ?
- D.** Montrez que cette démarche peut s'inscrire dans une stratégie de compétitivité hors-prix.

C. LES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT

Première approche à partir de la partie « Quels effets d'entraînement ? » pages 7 et 8 (à titre indicatif : 15 minutes environ).

- A.** Expliquez pourquoi les effets d'entraînement ne s'expliquent pas uniquement par les effets structurels liés à la composition sectorielle (spécialisation, poids des secteurs).
- B.** Complétez le texte à trous suivant à l'aide de données statistiques du graphique 7 page 8 et de divers éléments de la partie « Quels effets d'entraînement » pages 7 et 8.

Tandis que, sur la période 2009-2014, en moyenne, la croissance nationale de l'emploi s'élève à _____, la croissance de l'emploi en zone d'emploi métropolitaine (pour les 12 métropoles prises en compte) est de _____. En revanche, on observe une diminution de l'emploi de _____ environ dans les zones d'emploi contiguës intra-régionales et de _____ pour le reste de la région en moyenne (pour les 12 métropoles observées). Les effets d'entraînement positifs sur ces territoires restent donc _____. La croissance de l'emploi d'une métropole est ainsi déterminée : moyenne _____ + effet _____ + effet _____. Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux zones d'emploi métropolitaines, l'effet structurel à la croissance de l'emploi contribue à hauteur de _____ points à cet écart de ____ %. La contribution de l'effet local (ou résiduel) à la croissance de l'emploi est de _____. C'est donc l'effet _____ qui prédomine.



Deuxième approche, pour aller plus loin. A partir des graphiques 8 a), b) et c) page 9 « La dynamique des zones d'emploi régionales autour de douze métropoles de province entre 2009 et 2014 » (à titre indicatif : 20 minutes environ).

- A. À partir de ces graphiques et en vous aidant de la note de lecture au bas du document, rédigez un court paragraphe décrivant et explicitant la situation de Nantes. À quel type de dynamique la métropole de Nantes peut-elle être rattachée ?
- B. Comparez les situations de Nantes et de Rouen.
- C. Qu'en déduisez-vous sur la capacité des métropoles à créer de l'emploi et à rayonner sur les territoires environnants ?



LEXIQUE SUR LES FONDAMENTAUX DE LA NOTE

1

- **Métropole** : étymologiquement le terme signifie « ville mère » en grec ancien ; il s'agit de la ville principale d'un territoire, à la tête d'une aire urbaine de première importance par sa population, ses activités économiques et culturelles ; elle structure le territoire dans lequel elle est située et peut par un certain nombre d'externalités contribuer à son développement. La métropole a aujourd'hui un sens institutionnel défini par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM). La loi crée pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), de plus de 400 000 habitants, situés dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants, le statut de métropole de « plein droit ». Au 1^{er} janvier 2018, on compte institutionnellement 22 métropoles en France.

- **Métropolisation** : processus qui se caractérise par l'apparition ou/et le développement d'une ou de plusieurs métropoles sur un territoire national donné.

- **Effets d'agglomération** : effets liés à la concentration géographique de la population ainsi qu'à celle des activités.

- **Effet structurel** : écart entre croissance de l'emploi au niveau local et croissance de l'emploi au niveau national lié à la composition sectorielle (spécialisation) sur un territoire donné.

- **Effet local (ou résiduel)** : écart entre croissance de l'emploi au niveau local et croissance de l'emploi au niveau national qui n'est pas lié à la composition sectorielle du territoire considéré. Il peut s'expliquer par exemple par la présence d'un patrimoine historique ou l'existence d'un dynamisme des acteurs locaux.

- **Action publique** : ensemble des mesures de politiques publiques, prises et conduites par les pouvoirs publics et soumises à évaluation de leur mise en œuvre.



OBJECTIF BACCALAURÉAT

Rappel : pour l'épreuve de SES en enseignement spécifique, le candidat au baccalauréat ES choisit soit la dissertation dont le sujet est accompagné d'un corpus documentaire, soit l'épreuve composée (comprenant une première partie de mobilisation des connaissances [EC1], une deuxième partie d'étude de document [EC2], une troisième partie de raisonnement argumenté à partir d'un dossier documentaire [EC3]).

Remarque : la note « Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants » ne comporte pas d'éléments à connaître pour se présenter à l'épreuve de SES au baccalauréat ES. Toutefois, elle peut être mise en relation directement ou indirectement avec certains des questionnements propres à l'épreuve de SES au baccalauréat ES.

Référence aux annales de baccalauréat : Épreuve composée partie 1, mobilisation des connaissances :

- Montrez que les inégalités économiques et sociales peuvent se cumuler. (Liban, 2013).
- Montrez le caractère multiforme des inégalités. (Autres centres étrangers, 2013).

Épreuve composée partie 2, étude de document :

- Vous présenterez le document puis vous analyserez l'évolution de l'emploi non qualifié en France entre 1984 et 2004. (France métropolitaine, 2013).

Épreuve composée partie 3, raisonnement argumenté à partir d'un dossier documentaire :

- Vous montrerez que les inégalités peuvent rendre pertinente l'analyse de la structure sociale en termes de classes. (Polynésie, 2017).
- Vous montrerez que l'action des pouvoirs publics rencontre des difficultés pour contribuer à la justice sociale. (Nouvelle Calédonie épreuve de remplacement, 2015).

Dissertation à partir d'un dossier documentaire :

- Dans quelle mesure l'action des pouvoirs publics est-elle efficace pour lutter contre les inégalités ? (France métropolitaine, 2015).



Proposition d'EC2 à partir de la note

À partir du graphique 6 page 6 : « Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié total entre 2004 et 2010 » : *Vous présenterez le document puis vous montrerez les différences entre les métropoles en termes de croissance de l'emploi salarié.* Indications : pour la signification des items du graphique, vous pouvez vous référer à l'encadré 2 page 3 de la note, ainsi qu'à l'exercice de première approche de la partie A) – La donnée « 12 % » indiquée sur le graphique est à comprendre comme étant une donnée qui est hors du graphique.



PROLONGEMENTS

- **Lainé F. (2017)**, Dynamique de l'emploi et des métiers, quelle fracture territoriale ?, La Note d'analyse, France Stratégie, février 2017.
<http://www.strategie.gouv.fr/publications/dynamique-de-lemploi-metiers-fracture-territoriale>
- **Dherbécourt C. et Le Hir B. (2016)**, « Dynamiques et inégalités territoriales » dans France Stratégie (2016), 2017/2027, Enjeux pour une décennie, Paris, La Documentation française.
- **Dossier « Les villes moyennes sont-elles condamnées ? »** de la revue *Alternatives économiques*, février 2018 : « Requiem pour les sous-préfectures / Des centres-villes en mode survie / Albi, ville en transformation / Les villes moyennes doivent se réinventer ».

CONCLUSION

En moyenne les grandes métropoles sont dynamiques en termes de croissance économique et d'emploi. On constate toutefois que ce n'est pas le cas de toutes, puisque plusieurs métropoles enregistrent une croissance de l'emploi plus faible que la moyenne nationale. Cela met en cause la corrélation positive attendue entre métropolisation et croissance de l'emploi : certaines métropoles n'exercent pas d'influence positive sur l'emploi par rapport au reste des territoires.

On ne peut conclure à l'existence d'un effet d'entraînement automatique des métropoles sur les territoires avoisinants. Par ailleurs, l'effet local joue un rôle important, davantage que l'effet structurel lié à la spécialisation sectorielle. Dans le cadre de la mise en place des politiques publiques, chaque métropole doit donc être considérée dans sa singularité.



ÉLÉMENTS DE CORRECTION

QUIZ SUR LA LECTURE ET LA COMPRÉHENSION DE LA NOTE

1. **A.** 2014 : Loi MAPTAM Modernisation de l'Action publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles / 2. Création du statut des métropoles.
B. 2015 : Loi NOTRe Nouvelle Organisation du Territoire de la République / 1. compétence de développement et d'aménagement économique, social et culturel.
C. 2016 : Pacte Etat-Métropoles / 3. Mission donnée aux métropoles de contribuer au développement du territoire environnant et de travailler avec l'État central sur des projets d'innovation importants.
2. **A.** Métropoles / 3. Soutien à la croissance économique
B. Régions / 1. Équilibre territorial
C. Départements / 2. Solidarité et cohésion sociale



3. A. Capacité d'entraînement

C. Critères démographiques

D. Critères d'activité économique

4. A. Industrie manufacturière

B. Services aux entreprises

C. Commerce de gros

E. Transports de marchandises.

Ces secteurs expliquent les écarts de performance entre les métropoles davantage par leur dynamique que par leur poids. Ainsi, alors que ces secteurs ne représentent qu'un tiers de l'emploi dans les métropoles, ils sont à l'origine de plus de la moitié de l'écart de croissance de l'emploi salarié total entre les métropoles et l'ensemble du territoire sur la période 2004-2010.

5. 1. Territoires en difficulté – d. Dynamique de l'emploi défavorable à la fois à celle des territoires environnants et à celle de la métropole

2. Isolot – b. Absence de partage avec les territoires environnants

3. Dynamique inversée – c. Dynamique de l'emploi dans les territoires avoisinants supérieure à celle de la métropole

4. Dynamique partagée - a. Co-développement avec les territoires à proximité

6. B. La métropole de Lyon connaît une forte dynamique de sa zone d'emploi, mais également une forte dynamique des zones d'emploi contiguës ou plus éloignées parce que l'effet local (résiduel, qui ne dépend pas de la spécialisation sectorielle) en termes de croissance de l'emploi est fort.

7. B. La métropole de Nice connaît une croissance de l'emploi inférieure à celle de la moyenne nationale parce que l'effet local (résiduel) en termes de croissance de l'emploi est négatif.

EXERCICES (PREMIÈRE ET DEUXIÈME APPROCHES)

A. LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI DANS LES METROPOLES

Première approche à partir du graphique 1 : Taux de croissance annuel moyen de l'emploi selon le périmètre entre 1999 et 2014 page 5.



- 1 Présentation du document :** Ce diagramme en bâtons est issu de la note d'analyse n°64 du 30 novembre 2017 de *France Stratégie* « Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants » de Cécile Altaber et Boris Le Hir. Il est réalisé par ses auteurs à partir de données de l'Insee. Il présente le taux de croissance annuel moyen de l'emploi selon le périmètre (zone d'emploi, aire urbaine, couronne de l'aire urbaine, pôle urbain, métropole administrative, France) entre 1999 et 2014.
- 2 Cas d'une « métropole s'inscrivant à l'intérieur d'un pôle urbain, lui-même inséré dans une aire urbaine plus large »** (cf. note - exemples : Bordeaux, Grenoble, Lyon et Toulouse)



*Aire urbaine : pôle urbain + couronne périurbaine

- 3 Le taux de croissance de l'emploi** dans les 12 plus grandes métropoles de province (au niveau de la zone d'emploi) sur la période 1999-2014 est d'1,4 %, tandis que qu'il n'est que de 0,8% sur l'ensemble du territoire (soit une différence de 0,6 point de pourcentage). On peut donc parler d'une « surperformance » des métropoles en moyenne en termes de création d'emploi.
- 4 Toutefois on observe une forte disparité au sein des métropoles :** ainsi, alors que la zone d'emploi de Montpellier affiche une croissance de l'emploi de 2,3 %, celle de Rouen affiche une croissance de l'emploi de 0,6 % seulement, ce qui est inférieur à la moyenne nationale.

Deuxième approche : à partir de la vidéo « Pourquoi certains territoires réussissent mieux que d'autres ? ». Interview de Boris Le Hir, expert au département économique de France Stratégie.

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/dynamique-de-lemploi-metropoles-territoires-avoisnants>

- 1 Le « phénomène métropolitain »** caractérise une situation présentant à la fois une croissance forte de l'emploi dans les zones périurbaines, c'est-à-dire la croissance « par les franges » des métropoles, et un dynamisme fort de certains secteurs dans ces zones, y compris au sein des villes.
- 2 Les métiers liés à l'information et la communication, à l'informatique, à la recherche et développement** sont davantage représentés dans les métropoles que dans le reste du territoire national. Certaines métropoles ont éventuellement développé une spécialisation porteuse, moteur de croissance et d'emploi, comme Toulouse avec l'aéronautique.
- 3 Les métiers agricoles ou d'ouvriers non qualifiés,** qui accusent des pertes d'emplois, sont moins représentés dans les métropoles ; ceci renforce les inégalités entre les métropoles et les territoires qui les entourent.



- 4 Certains déterminants géographiques ou environnementaux jouent un rôle dans l'attractivité des métropoles. En outre, le dynamisme local des acteurs privés et publics est décisif, notamment parce que ces acteurs s'appuient sur l'histoire du territoire et parviennent à anticiper les transitions. Par exemple, Lyon s'illustre par l'importance de son industrie chimique, qui pour une part s'explique par son histoire industrielle liée à l'industrie de la soie.

B. LES DÉTERMINANTS DE LA LOCALISATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Première approche à partir de l'encadré 3 page 4 : Les déterminants de la dynamique métropolitaine.

1 Effets d'agglomération :

TYPE D'EFFETS

Effet de débouchés

Effets d'appariement

Effet d'optimisation de la chaîne de sous-traitance

Effet des externalités de connaissances

AVANTAGES

Proximité de marchés et donc de débouchés.

Meilleure allocation entre offre et demande de travail. Du fait de la concentration des emplois et des actifs dans un même lieu, les travailleurs sont plus à même de trouver un emploi qui leur corresponde, et les employeurs ont plus de chances de trouver un travailleur aux qualifications requises.

Meilleures chances de trouver un sous-traitant sur le territoire.

Effets positifs de circulation des idées et de diffusion des innovations.

- 2 Une externalité est la conséquence de l'action ou bien de l'activité d'un agent économique sur le bien-être ou sur l'activité d'un autre agent économique, sans l'existence de contrepartie monétaire. Les effets d'externalités négatives sont liés à la concentration de la population dans les grandes villes ; par exemple : congestion (fort trafic), prix de l'immobilier élevé. Les effets d'agglomération positifs (externalités positives) sont donc à nuancer.

Deuxième approche à partir de l'exemple d'un pôle de compétitivité comme celui de Paris-Saclay

- 1 Définissez la notion de pôle de compétitivité et identifiez les enjeux de la politique de pôle de compétitivité française à l'aide du site : <http://competitivite.gouv.fr/politique-des-poles-471.html>.

Un pôle de compétitivité est parfois désigné en économie par le terme anglais « cluster » qui caractérise un regroupement sur un territoire donné d'entreprises, de centres de recherche, d'infrastructures diverses qui créent un effet de synergie. On peut citer l'exemple de la *Silicon Valley* en Californie aux États-Unis ou à une autre échelle en France, l'exemple de *Sophia Antipolis* dans



les Alpes-Maritimes ou celui du Technopole de Grenoble. La politique de pôles de compétitivité date de 2004 en France ; il s'agit de favoriser la croissance et la création d'emplois en misant sur la capacité d'innovation sur des marchés porteurs.

2 Effectuez une recherche documentaire, à partir du site du Grand Paris notamment, sur le cluster Paris-Saclay : <http://www.grand-paris.jll.fr/fr/projet-grand-paris/clusters/cluster-plateau-de-saclay/>

- **A.** Quels différents acteurs économiques sont ou seront présents sur le site ? Entreprises, sous-traitants, universités, écoles d'enseignement supérieur se regroupent au sein d'un même territoire, ce qui peut créer des effets de synergie. Un réseau de transport important est prévu au sein du Grand Paris.
- **B.** En quoi le regroupement spatial des acteurs peut-il être favorable aux entreprises présentes ? Ces entreprises peuvent disposer sur un territoire donné du capital humain qui leur est nécessaire. Les effets d'agglomération attendus permettent des rendements d'échelle croissants, des externalités (positives).
- **C.** Pourquoi les pouvoirs publics cherchent-ils à favoriser les capacités d'innovation dans le cadre de leur politique de pôle de compétitivité ? Les externalités positives de connaissance sont encouragées. Les qualifications élevées de la main-d'œuvre sont facteur d'innovation. L'innovation permet de différencier les produits dans le contexte de mondialisation et de concurrence internationale accrue ; d'une manière générale, elle permet de réaliser des gains de compétitivité.
- **D.** Montrez que cette démarche peut s'inscrire dans une stratégie de compétitivité hors-prix. Les entreprises différencient leurs produits et misent sur la stratégie de compétitivité hors-prix en produisant des biens et services à forte valeur ajoutée et en optant pour la qualité. Elles adaptent mieux leurs produits à la demande, jouent sur leur qualité, l'image de marque, etc. Elles conquièrent ainsi des parts de marché, dans une certaine mesure indépendamment du niveau des prix des produits.

C. LES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT

Première approche à partir de la partie « Quels effets d'entraînement ? » pages 7 et 8.

- 1 Expliquez pourquoi les effets d'entraînement** ne s'expliquent pas uniquement par les effets structurels liés à la composition sectorielle (spécialisation, poids des secteurs). Des effets locaux peuvent également intervenir, liés à la situation même du territoire : effets géographiques, environnementaux ou liés au dynamisme des acteurs locaux. Par exemple, d'après la note, la croissance des régions Auvergne Rhône Alpes et Pays de la Loire sont tirées par l'effet local (importance du tourisme notamment).
- 2 Complétez le texte à trous suivant** à l'aide de données statistiques du graphique 7 page 8 et de divers éléments de la partie « Quels effets d'entraînement » (pages 7 et 8).

Tandis que, sur la période 2009-2014, en moyenne, la croissance nationale de l'emploi s'élève à **0,13 %**, la croissance de l'emploi en zone d'emploi métropolitaine (pour les 12 métropoles prises en compte) est de **0,66 %**. En revanche, on observe une diminution de l'emploi de **0,01 %** environ dans les zones d'emploi contiguës intrarégionales et de **0,02 %** pour le reste de la région en moyenne (pour les 12 métropoles observées). Les effets d'entraînement positifs sur ces territoires restent donc **peu visibles**.

La croissance de l'emploi d'une métropole est ainsi déterminée : moyenne **nationale de la croissance de l'emploi** + effet de structure + effet **local**. Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux zones d'emploi métropolitaines, l'effet structurel à la croissance de l'emploi contribue à hauteur de **0,05 points** à cet écart de **0,66 %**. La contribution de l'effet local (ou résiduel) à la croissance de l'emploi est de **0,48 points**. C'est donc l'effet local qui prédomine.



Deuxième approche à partir des graphiques 8.a, 8.b et 8.c page 9 « La dynamique des zones d'emploi régionales autour de douze métropoles de province entre 2009 et 2014 »

- 1 À partir des graphiques 8.a, 8.b et 8.c** et en vous aidant de la note de lecture au bas du document, rédigez un court paragraphe indiquant la situation de Nantes.

La croissance annuelle de l'emploi salarié dans la zone d'emploi de Nantes est de 1,25 % entre 2009 et 2014, donc nettement supérieure à la moyenne française de 0,13 %. Les zones d'emploi de la région contiguës à Nantes affichent également une croissance de l'emploi salarié, de 0,45 %. La zone d'emploi de Nantes bénéficie d'un effet de structure très légèrement positif (0,02 point) et cet effet est négatif (- 0,3 point) dans les zones d'emploi qui lui sont contiguës.

L'effet local contribue à un surplus de croissance dans la zone d'emploi de Nantes de 1,1 point, tandis qu'il contribue positivement (0,65 point) dans les zones contiguës.

Croissance de l'emploi = moyenne nationale de la croissance de l'emploi + effet de structure + effet local.

Pour la zone d'emploi de Nantes on a bien : $1,25 = 0,13 + 0,02 + 1,1$.

- 2 À quel type de dynamique** la métropole de Nantes peut-elle être rattachée ?

Nantes peut être rattachée à une dynamique partagée : sa zone d'emploi affiche une croissance de l'emploi forte (supérieure à celle de la moyenne nationale) permettant un co-développement avec les territoires avoisinants qui affichent également une croissance de l'emploi.

- 3 Comparez les situations de Nantes et de Rouen.** Qu'en déduisez-vous sur la capacité des métropoles à créer de l'emploi et à rayonner sur les territoires environnants ?

Rouen fait partie des territoires en difficulté, tandis que Nantes affiche une forte attractivité et un dynamisme qu'elle partage avec les territoires avoisinants. Toutes les métropoles n'ont pas la même capacité de rayonnement sur les territoires avoisinants. Ainsi il est important d'étudier les métropoles dans leur singularité et d'adapter les mesures d'action publique.

Proposition d'EC2 à partir de la note

À partir du graphique 6 page 6 : « Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié total entre 2004 et 2010 » : *Vous présenterez le document puis vous montrerez les différences entre les métropoles en termes de croissance de l'emploi salarié.* Indications : pour la signification des items du graphique, vous pouvez vous référer à l'encadré 2 page 3 de la note, ainsi qu'à l'exercice de première approche de la partie A) – La donnée « 12 % » indiquée sur le graphique est à comprendre comme étant une donnée qui est hors du graphique.

Présentation du document

- Un diagramme en bâtons réalisé à partir de données de l'Insee.
- Lecture à titre d'exemple : entre 2004 et 2010, l'emploi salarié a augmenté en France de 0,64 % en moyenne par an ; et de 1,5 % dans la métropole administrative de Bordeaux.

Etude du document

En termes d'évolution de l'emploi salarié, les métropoles prises en compte dans le graphique présentent à des degrés divers des résultats supérieurs à ceux de la moyenne française, à l'exception de deux d'entre elles, Rouen et Strasbourg.



POUR POURSUIVRE

Autre proposition d'EC2

Vous présenterez le document puis vous montrerez que la répartition des catégories socioprofessionnelles diffère selon les types d'espaces résidentiels.

Répartition des catégories socioprofessionnelles selon les types d'espaces résidentiels

Groupes socio-professionnels	Pôles urbains	Couronnes périurbaines	Espaces ruraux	Tous types d'espaces
Agriculteurs	11,3%	40,0%	48,7%	100%
Art., com., chefs d'ent.	53,7%	28,0%	18,3%	100%
Cadres, prof. int. sup.	74,7%	19,2%	6,1%	100%
Prof. intermédiaires	63,3%	26,1%	10,6%	100%
Employés	62,2%	24,7%	13,1%	100%
Ouvriers	53,8%	28,1%	18,1%	100%
Ensemble des actifs	61,1%	25,4%	13,5%	100%

Champ : Actifs âgés de 15 ans ou plus.

Lecture : La catégorie des pôles urbains rassemble les grands et moyens pôles du ZAU 2010, celle des couronnes les communes périurbaines des grands et moyens pôles, celle enfin des espaces ruraux rassemble les petits pôles et les communes rurales. Exemple de lecture : 11,3% des agriculteurs résidaient dans un pôle urbain en 2010.

Source : Insee, Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire). Calcul de l'auteure à partir du zonage en aires urbaines de 2010 (INSEE, ZAU 2010), France métropolitaine. In Girard Violaine, 2014, « Un peuplement au-dessus de tout soupçon ? Le périurbain des classes populaires blanches », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 204, p. 46-69, DOI:10.3917/arss.204.0046., (p. 50).

Précision : ZAU : zonage en aire urbaine, qui divise le territoire national en quatre catégories, à dominante rurale ou urbaine et permet d'observer les aires d'influences des villes sur le territoire (source : d'après l'INSEE).

OUVERTURE SUR UNE AUTRE NOTE

Approche complémentaire à partir de la vidéo de Clément Dherbécourt et Boris Le Hir qui accompagne la note « 2017-2027 Dynamiques et inégalités territoriales » (citée dans la note étudiée : <https://www.youtube.com/watch?v=fMTttSmUme0>)

1. Quelle est la contribution des métropoles à la croissance française ?
2. Quels sont les facteurs de désindustrialisation et ses impacts ?
3. À quelles difficultés les pouvoirs publics se heurtent-ils ?
4. Quel dilemme se pose-t-il en termes de choix d'intervention publique ?
5. Quels outils de politiques publiques peuvent-ils être envisagés pour réduire les inégalités entre ces territoires ?



● À PROPOS

**du Programme Enseignants-Entreprises
de l'Institut de l'entreprise**

Institut de l'entreprise

29, rue de Lisbonne, 75008 Paris

Tél. : 01 53 23 05 49 - Fax. : 01 47 23 79 01

contact :

Béatrice Couairon,

Directrice du Programme Enseignants-Entreprises

mail : beatrice.couairon@idep.net

Cette étude de cas a été réalisée dans le cadre du Programme Enseignants-Entreprises de l'Institut de l'entreprise développé en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale. Ce programme dédié au rapprochement du monde de l'enseignement et de l'entreprise s'articule autour de trois axes :

- Une université d'été du monde de l'enseignement et de l'entreprise : inscrite dans le plan national de formation des enseignants, cette manifestation réunit chaque année en fin d'été plus de 400 professeurs du secondaire venus de toute la France et des économistes, cadres d'entreprise, représentants de syndicats, chercheurs, personnalités qualifiées.
- Des actions de formation tout au long de l'année destinées à éclairer des thématiques à enseigner par la réalité de l'entreprise.
- Un site pédagogique www.melchior.fr : plébiscité par les professeurs et leurs élèves, ce site relaie toutes les informations sur les actions dédiées au rapprochement Enseignants-Entreprises, et propose des faits d'actualité, des notes de lecture, des cours en ligne, soit autant des ressources pédagogiques innovantes destinées à enrichir les ressources mises à la disposition des enseignants et de leurs élèves.

À propos de l'Institut de l'entreprise, www.institut-entreprise.fr :

créé en 1975, l'Institut de l'entreprise est un think tank indépendant de tout mandat syndical ou politique. Association à but non lucratif, l'Institut de l'entreprise a une triple vocation : être un centre de réflexion, un lieu de rencontre et un pôle de formation. Profondément ancré dans la réalité économique, il concentre ses activités sur la relation entre l'entreprise et son environnement. L'Institut de l'entreprise réunit plus de 130 adhérents (grandes entreprises privées et publiques, fédérations professionnelles et organismes consulaires, institutions académiques, associations...). Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 2 % du budget annuel.



● À PROPOS DE FRANCE STRATÉGIE

Organisme d'expertise et d'analyse prospective sur les grands sujets sociaux et économiques, France Stratégie publie des rapports et des notes d'analyse. Placée auprès du Premier ministre, elle formule des recommandations au pouvoir exécutif, organise des débats, pilote des exercices de concertation et contribue à l'évaluation ex post des politiques publiques. Elle prend en compte la dimension territoriale et donne aussi à ses travaux une perspective européenne et internationale. Créée par un décret du 22 avril 2013, France Stratégie a pris la suite du Commissariat général du Plan (1946-2006) et du Centre d'analyse stratégique (2006-2013). Son organisation s'articule autour de 4 départements thématiques : Économie ; Travail, emploi, compétences ; Société et politiques sociales ; Développement durable et numérique.

« France Stratégie contribue à la programmation stratégique de l'action des pouvoirs publics sur le moyen terme, en participant à la réflexion sur le cadre de cohérence des réformes à venir. »

Gilles de Margerie, Commissaire général

● LES MISSIONS DE FRANCE STRATÉGIE

• Anticiper les mutations

En élaborant des instruments de prospective à moyen et long terme.

• Proposer des options de politiques publiques

En mobilisant les expertises, les comparaisons internationales et en s'appuyant sur les évaluations.

• Débattre avec toutes les parties prenantes

Pour les associer à l'élaboration des évaluations, de la prospective, et des propositions.

• Évaluer les politiques publiques

Avec une méthodologie rigoureuse pour une action publique plus efficace, éclairée par la preuve.

● AXES TRAVAIL

• Soutenir et financer la croissance

Entre risque de stagnation séculaire en Europe et promesses portées par la révolution numérique, nouveaux besoins de financement et patrimonialisation de l'économie, comment augmenter le potentiel de croissance français ?

• Les futurs du travail

Valorisation des compétences transversales, montée des organisations apprenantes, dialogue social à l'ère digital..., projeter les futurs du travail, c'est d'abord détecter et comprendre les tendances qui s'installent.

• Mieux protéger et donner plus de chances aux individus

La France dispose d'un ensemble large d'instruments de transferts sociaux. Les simplifier et les améliorer suppose d'établir un diagnostic sur leur efficacité, en prenant en compte la dynamique des trajectoires individuelles et les nouveaux risques sociaux.

• Climat et territoires

La lutte contre le réchauffement climatique s'organise à tous les échelons : de la finance verte au niveau mondial aux contrats de transition écologique dans les territoires en passant par la conversion à l'intelligence connectée dans les métropoles devenues « smart cities ».

Suivez toute l'actualité de France Stratégie : www.strategie.gouv.fr

